RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL DES MINISTRES

LES DÉCISIONS DE TEBBOUNE

Page 5

REMBOURSEMENT DE BILLETS

ALGÉRIE FERRIES DONNE PLUS DE DÉTAILS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4510 | Dimanche 22 mai 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MACH AMICAL ALGÉRIE-PALESTINE

ACCÈS GRATUIT AU PUBLIC

Page 16

ARGUMENTAIRE FALLACIEUX DU MAROC SUR LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

BELANI "DÉNUDE" LE MAROC

Page 3

SUPPOSÉE MÉDIATION SAOUDIENNE

LES AFFABULATIONS DU MAKHZEN

Page 3

BAC / BEM

MOBILISATION POUR LA SURVEILLANCE DES ÉPREUVES

Page 4

MAGISTRATURE

LE CHEF DE L'ÉTAT PROCÈDE À UN MOUVEMENT PARTIEL

Page 5

DÉSORMAIS MAJORITAIRE DANS LES ACTIONS DE FERTIAL

ASMIDAL ANNONCE L'ACQUISITION DES PARTS DE HADDAD

Page 16

Repères %

6
avions bombardiers d'eau seront affrétés cet été par l'Algérie.

50
agressions sur le réseau de distribution de gaz en 2021 à Alger.

480
blessés déplorés en une semaine dans des accidents de la route.

Large affluence aux portes ouvertes sur la santé militaire

Les portes ouvertes sur la santé militaire, tenues à Ouargla et Tamanrasset, ont drainé dès leur ouverture un large public venu s'enquérir du niveau de développement atteint par ce corps relevant de l'Armée nationale populaire. Inaugurées au nom des commandants des 4e et 6e Régions militaires (Ouargla et Tamanrasset respectivement), par les chefs d'état-major de ces deux Régions militaires, les généraux Smaïn Chouabna et Moussa Saâdou, les portes ouvertes sur la santé militaire ont permis de s'enquérir sur les moyens et équipements techniques modernes dont dispose la santé militaire, tels que les concentrateurs d'oxygène, les appareils de tensiométrie, les équipements de rééducation fonctionnelle et autres, ainsi que des modèles d'hôpitaux de campagne. La manifestation, qui entre dans le cadre du plan de communication arrêté par le haut commandement de l'ANP, est aussi une occasion pour faire découvrir les missions des services de la santé militaire, en temps de paix et de guerre, ainsi que les conditions d'accès et de formation dans ce corps militaire.

Salon algérien virtuel du 5 au 7 juin prochain sur les déchets

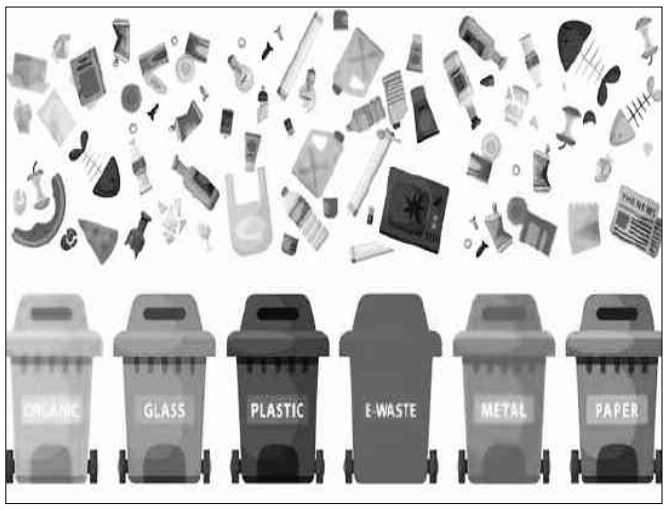

Le 3e Salon algérien virtuel sur les déchets se tiendra du 5 au 7 juin prochain sous le slogan "Pour la promotion de l'investissement dans le domaine des déchets". L'accent sera mis, au cours de cette édition, sur la promotion de l'investissement dans le domaine de la gestion des déchets de même que la promotion de l'économie circulaire.
Ce salon, de dimension internationale, permet l'échange des expériences et l'adaptation aux évolutions que connait le secteur au niveau mondial. Les startups représenteront, cette année, la majorité des participants. Ce salon verra en outre la participation d'opérateurs économiques, privés et publics, de start-up, de la société civile, de chercheurs et de parties prenantes en matière de gestion des déchets.
Il est programmé, en marge du salon, une série de conférences sous la supervision d'experts locaux et internationaux pour débattre des moyens de booster le développement en matière de valorisation des déchets.

Dégel de l'opération de réhabilitation du TR de Batna

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé la mise en œuvre des mesures de dégel de l'opération de maintenance, de réhabilitation et d'équipement du théâtre régional de Batna, Docteur-Salah- Lombarkia. "*Cette opération intervient après l'obtention de l'accord de principe des services compétents*", a fait savoir Soraya Mouloudji qui a donné le coup d'envoi de la 2e édition du Festival international d'Imedghassen.
Des parties du théâtre régional de Batna Docteur-Salah-Lombarkia, datant de 1899, ont été endommagées en mars dernier suite à l'infiltration des eaux pluviales. En 2014, le théâtre régional de Batna a bénéficié d'une opération de réaménagement qui été gelée en 2015.
Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna, la ministre s'est rendue au mausolée du roi numide Imedghassen où elle a annoncé le lancement, fin mai courant, d'une étude d'expertise et d'évaluation du mausolée, en coordination avec le Fonds du patrimoine mondial.

Dixit

Amar Belani

"La position limpide de l'UE contribue à réduire la campagne orchestrée par le Maroc pour ressusciter sa proposition de 2007 à une vaine tentative de contournement et occultation de la légalité internationale."

Planter 10 arbres pour avoir son... diplôme

Planter des arbres pour obtenir son diplôme. C'est le deal imposé aux étudiants par les législateurs aux Philippines.
La chambre des représentants du pays a récemment voté une loi obligeant les élèves des écoles primaires, des lycées et des universités à planter 10 arbres minimum.
S'ils ne le font pas, ils ne pourront pas obtenir leur diplôme, selon le texte adopté.

Une buse s'attaque à des... joggeurs

La mairie du Pallet a appelé à la vigilance, sur les réseaux sociaux, avisant qu'une buse s'attaque aux coureurs dans le secteur du Pé de Sèvre.
Elle est actuellement en période de nidification, ce qui explique son attitude agressive.
Plusieurs cas similaires sont régulièrement recensés, à cette période de l'année, un peu partout en France. Après construction de son nid, la buse variable peut en effet attaquer pour défendre sa progéniture près de son repaire.

SUPPOSÉE MÉDIATION SAOUDIENNE

Les affabulations du Makhzen

Certains milieux politiques et médiatiques marocains persistent et signent s'agissant d'une supposée médiation de tel ou tel pays dans le différend qui oppose leur pays à son voisin de l'Est, l'Algérie.

PAR KAMEL HAMED

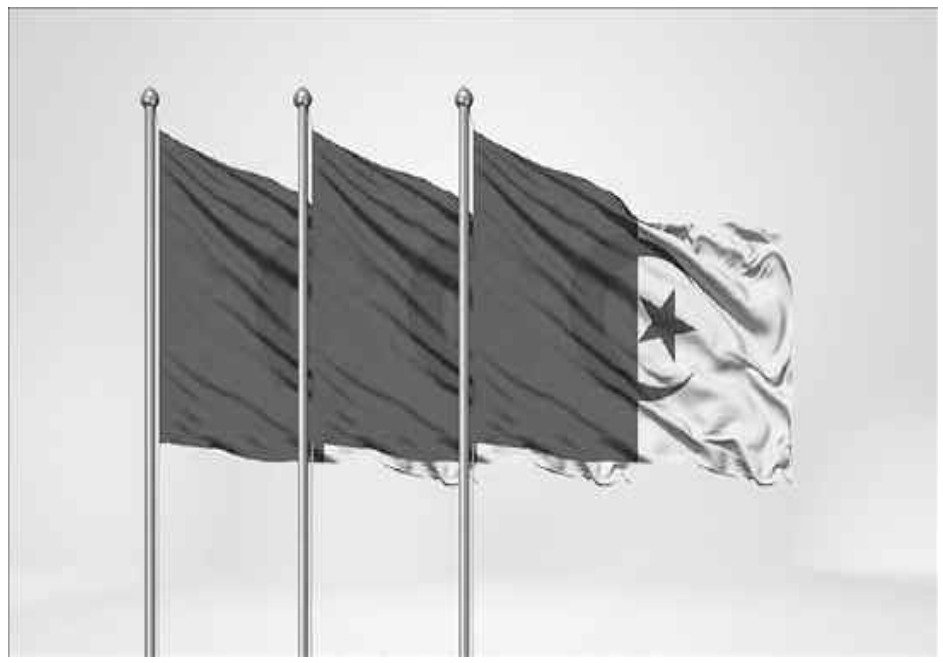

Ces milieux ne cessent de remettre à chaque fois cette question sur le tapis surtout lorsqu'un haut responsable d'un pays du Golfe est en visite dans la région maghrébine. Cela a été de nouveau le cas à l'occasion de la toute récente visite effectuée, jeudi dernier en Algérie, par le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal Ben Farhan Ben Abdallah Al Saoud. Ce dernier, qui a été reçu en audience par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et a eu des entretiens avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra, n'a pourtant fait en aucun cas une quelconque allusion à une médiation saoudienne dans le différend entre l'Algérie et le Maroc. Il en a été de même pour la partie algérienne. Or, au Maroc, des milieux médiatiques se sont de nouveau remis à faire cas de l'existence d'une médiation saoudienne pour trouver une solution au conflit qui oppose le Maroc et l'Algérie, dont les relations diplomatiques, rappelons-le, sont rompues depuis quelques mois déjà. Des informations qui sont bien sûr totalement erronées et infondées. "*Encore une fois, une - publication - patronnée par les services d'un pays voisin vient de plonger dans son élément naturel, la mythomanie, à propos d'un ordre du jour fantaisiste qu'elle cherche insidieusement à accoler aux entretiens que le ministre des Affaires étrangères saoudien a eus avec les officiels algériens, dans une tentative désespérée visant à prendre en otage les relations bilatérales algéro-saoudiennes*", a indiqué une source diplomatique algérienne dans une déclaration à des médias algériens. "*En soutenant crânement que des efforts de médiation saoudiens ont fait l'objet de discussions entre les deux parties, cette - publication -, qui n'est rien d'autre qu'un incubateur de fake-news, prend les désirs de ses commanditaires pour la réalité* ", ajoute la même source qui confirme ainsi que le différend opposant Alger et Rabat n'a pas été évoqué lors des discussions avec le chef de la diplomatie saoudienne. "*Non seulement, les relations entre l'Algérie et le Maroc n'ont pas été évoquées au cours desdits entretiens mais plus encore, la position officielle algérienne est on ne peut plus claire à propos de toute initiative de médiation quelle qu'en soit la nature : les raisons qui ont présidé à la décision de rupture des relations avec le Maroc n'ont pas changé et la position de l'Algérie, à cet égard, ne changera pas non plus. De ce fait, aucune initiative n'est sujette à discussion car il s'agit d'une décision souveraine fondée et justifiée par la responsabilité pleine et entière du Maroc dans la détérioration de nos relations bilatérales*", a encore martelé la source diplomatique algérienne. Voilà qui est on ne peut plus clair, net et précis et qui remet les pendules à l'heure pour la partie marocaine qui ne cesse de fantasmer sur une supposée médiation de tel ou tel pays. Depuis la rupture par l'Algérie de ses relations diplomatiques avec le Maroc au mois d'août de l'année dernière, le Makhzen, par le biais de ses relais médiatiques et politiques, évoque de temps à autre une supposée médiation qui n'existe pas en vérité. A plusieurs reprises l'Algérie a eu à démentir ces informations erronées distillées par les services spéciaux marocains. Alger refuse même le principe de la médiation. "*L'Algérie n'acceptera aucune médiation avec le Maroc*", a déclaré le Président Tebboune en automne dernier lors de sa rencontre périodique avec des représentants de médias nationaux. "*On ne peut pas mettre sur un même pied d'égalité, l'agresseur et l'agressé*", a indiqué le chef de l'État, soulignant que l'Algérie "*n'a pas commis de maladresse ( ), ni attenté à l'unité nationale marocaine, ne serait-ce que par des déclarations*".

K. H.

ARGUMENTAIRE FALLACIEUX DU MAROC SUR LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

Une "escroquerie diplomatique" pour Amar Belani

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani, a déconstruit hier samedi l'argumentaire fallacieux du Maroc sur la situation dans les camps de réfugiés sahraouis, affirmant que le Makhzen a été encore une fois pris "*en flagrant délit d'escroquerie diplomatique*". Une nouvelle fois, le "*régime marocain et son appareil de propagande sont pris en flagrant délit d'escroquerie diplomatique ! Après le fameux épisode du - souk de Marrakech -, où les déclarations de certains ministres des Affaires étrangères ont été sciemment falsifiées et décontextualisées, c'est au tour du Parlement européen de faire les frais de mystifications similaires de la part d'une délégation d'élus marocains qui s'est déplacée à Bruxelles dans le cadre de la réunion de la commission parlementaire mixte Maroc/UE*", a déclaré le diplomate du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger à l'*APS*. Amar Belani a précisé que le communiqué conjoint, publié à l'issue de cette réunion, consacrée exclusivement à la relation bilatérale entre le Maroc et l'Union européenne (UE), "*ne contient pas un seul mot sur le Sahara occidental mais cela n'a pas empêché cette délégation de relayer, via l'agence de presse marocaine, des éléments obsolètes tirés de la propagande éculée de la diplomatie marocaine*".

Il faut "*signaler que le président de cette commission du côté européen, le député Andrea Cozzolino, qui occupe également le poste de président de la délégation pour les relations avec des pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe, et qui, à ce titre, est astreint à la neutralité, a insisté dès le début de ladite rencontre sur le caractère exclusivement bilatéral de cette échéance, refusant tout débat mettant en cause une partie tierce*", a-t-il relevé. Il a ajouté que "*les députés marocains, frustrés par cette fin de non-recevoir du Parlement européen, se sont investis dans une opération de manipulation à travers une lettre ouverte qui recycle les poncifs périmés*".

Proférer, de manière aussi mensongère, que "*l'Algérie n'applique pas aux réfugiés sahraouis présents dans les camps de Tindouf, ni la Convention de Genève de 1951, ni son Protocole de 1967, n'est autre qu'une énième diversion car l'Algérie, en tant que pays d'asile, n'a jamais manqué à ses obligations découlant des instruments internationaux régissant le droit des réfugiés auxquels elle a adhéré*", a affirmé le diplomate algérien.

Le gouvernement algérien, tient encore à rappeler Amar Belani, avait "*dès le déclenchement du conflit au Sahara occidental, autorisé l'Office du Haut-Commissaire aux réfugiés à se déployer en Algérie, pour apporter secours, protection et assistance aux réfugiés sahraouis, tout en veillant à lui fournir toutes les facilitations devant concourir à la mise en œuvre de son mandat*".

Il en est de même pour les "*allégations autour d'un supposé refus de l'Algérie d'autoriser des opérations de recensement des réfugiés présents dans les camps de Tindouf*", poursuit l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, estimant que cette question, "*qui fait l'objet d'une fixation marocaine obsessionnelle et maladive, n'est qu'un simple élément technique relevant d'un plus large package politique, interdépendant et indissociable* du plan de paix adopté par les Nations unies en 1990. *Le recensement ne serait envisageable que dans le cadre de la convocation effective d'un référendum à choix multiple et sans contraintes administratives et/ou militaires, visant à permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit légitime et imprescriptible à l'autodétermination et de choisir librement son destin conformément à la légalité internationale*", explique l'ambassadeur Belani.

Au sujet du prétendu "*détournement*" de l'aide humanitaire de l'UE destinée aux camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, l'Envoyé spécial indique qu'"*il n'y avait pas meilleure réponse à ces accusations ridicules que les multiples déclarations des responsables et commissaires européens eux-mêmes, qui à chaque fois interpellés sur ce sujet, ont constamment réfuté toute allégation d'un quelconque détournement des financements européens, tout en soulignant, arguments à l'appui, le caractère rigoureux et complet du dispositif de contrôle de l'acheminement de ces aides humanitaires*".

L'ambassadeur algérien rappelle, à ce titre, le démenti cinglant apporté par "*le Commissaire européen chargé de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises, Christos Stylianides, aux allégations de détournement des aides européennes*".

Par sa réponse, franche et limpide, observe M. Belani, ledit responsable européen a, non seulement confirmé "*la maîtrise totale par la Commission de l'UE de l'acheminement sécurisé de l'aide humanitaire, mais aussi battu en brèche les allusions sournoises faites par le Maroc au sujet d'une prétendue implication de l'Algérie et du Front Polisario*", en soulignant avec force, que cette aide humanitaire "*n'est ni gérée, ni contrôlée par une quelconque autorité politique tierce*". Le diplomate algérien cite, en outre, le document circulé aux membres de la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, en date du 25 juillet 2016, par la Commission européenne, dans lequel cette dernière affirme "*avoir effectué 24 missions de suivi et de contrôle durant l'année 2015 dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf et que ses représentants sont présents sur les lieux deux semaines par mois, afin d'assurer l'utilisation la plus efficace des financements de l'Union européenne*".

Enfin, Amar Belani fustige le mensonge perfide du Makhzen concernant un prétendu enrôlement d'enfants soldats dans les camps de Tindouf, une allégation démentie pourtant, à maintes reprises, par les différents organismes et organisations non gouvernementales présents à Tindouf depuis des décennies, qui n'ont jamais, dans les périodiques rapports adressés à leurs hiérarchies respectives dont le Secrétaire général des Nations unies et le Conseil de sécurité, mentionné la présence d'enfants soldats dans les camps de réfugiés de Tindouf.

L. B.

ÉPREUVES DU BAC ET DU BEM

Mobilisation pour la surveillance

Les examens du Bac et du BEM, session 2022, débutent dans 2 semaines en Algérie : plus de 1,5 million de candidats, à travers le territoire national, inscrits sur la plateforme - Onec DZ - se présenteront aux épreuves qui se dérouleront sous haute surveillance.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les examens de fin d'année scolaire se déroulent conformément au calendrier fixé par le ministère de l'Éducation nationale (MEN). Pour la session 2022, plus de 1,5 million de candidats inscrits sur la plateforme Onec DZ prendront part aux épreuves finales du Bac et du BEM. Les dates sont fixées. Toutes les mesures destinées à assurer un bon déroulement ont été prises par les responsables de la tutelle.

Dans ce sens, les directions de l'Éducation de plusieurs wilayas du pays ont appelé les enseignants contractuels pour la surveillance des examens. On apprend que celle de Ghardaïa a mobilisé cette catégorie d'instituteurs pour l'occasion. Cette mesure exceptionnelle a été prise afin de faire face au manque d'effectif et surtout en vue de sécuriser les épreuves. Il s'agit là de ce que rapporte le quotidien arabophone *Echorouk*. D'autre part, les directeurs des établissements scolaires ont été chargés de tenir des séances de formation avec leurs enseignants contractuels. Et cela dans le but de leur expliquer les points essentiels de cette mission. Une démarche qui leur permettra notamment de les avertir des mesures qui seront prises contre toute personne qui manquera à l'appel. Celui de la surveillance des épreuves finales du Baccalauréat et du Brevet de l'enseignement moyen.

Selon la même source médiatique, la période d'engagement des enseignants contractuels expire en juillet prochain. Ils sont donc tenus de participer à la surveillance des examens de fin d'année scolaire. Toute absence expose les contrevenants aux sanctions prévues par la loi. Celle précisant notamment les modalités d'engagement de cette catégorie d'enseignants. Les conséquences peuvent aller jusqu'à la résiliation immédiate du contrat.

Par ailleurs, d'autres directions de l'Éducation ont dispensé les enseignants contractuels de la surveillance des examens du Bac et du BEM. Mais en contrepartie, elles ont mobilisé les éducateurs du cycle primaire pour la même occasion. C'est ce que précise le média sus-mentionné. Pour rappel, le calendrier des épreuves du Baccalauréat débutera le 12 juin prochain. Tandis que l'examen de fin de cycle moyen aura lieu du 6 jusqu'au 8 juin 2022.

C. A.

REMBOURSEMENT DE BILLETS

Algérie Ferries donne plus de détails

La compagnie nationale maritime Algerie Ferries fait face à de nombreux cas de mécontentement de la part de ses clients, et pour cause des billets payés mais non reçus.

C'est dans ce cadre qu'une note d'information a été publiée, hier samedi 21 mai 2022, dans le but d'apporter plus de précisions mais aussi d'orienter les futurs voyageurs quant aux procédures de réclamation lors d'un paiement de billet sans réception.

Les personnes concernées par ce problème doivent donc envoyer un e-mail contenant les justificatifs de paiement à Algerie Ferries à l'adresse communiquée : *entmv4800@gmail*. La compagnie maritime offre deux choix à ses clients, celui d'acheter un billet ou celui de se faire rembourser le montant précédemment prélevé.

Après une fermeture de plusieurs agences de la compagnie maritime algérienne en France a cause de la turbulences des clients et une gestion de la situation très délicate, la billetterie a donc été gelée momentanément. Ce fut assez bref et Taoufik Khadim, le representetant de la communauté algerienne en France a dès lors fait l'annonce de la reprise des ventes par le biai d'une vidéo postée sur sa page facebook officielle.

Il a donc annoncé que la reprise se fera ce lundi 23 mai 2022, et sera accompagnée du lancement du nouveau programme déjà annoncé vendredi passé par les autorités compétentes. En effet, avec l'arrivée de la saison estivale et de la demande croissante des voyageurs le ministère a diffusé un communiqué affirmant l'ajout de plusieurs traversées toutes pour la France entre Marseille et Alger, Béjaïa, Skikda et Oran.

Le nouveau programme est donc beaucoup plus riche, comprenant à présent 7 traversées par semaine et se présente comme suit :

Marseille – Alger : 3 traversées par semaine au total.

Marseille – Béjaïa : 1 traversée par semaine.

Marseille – Skikda : 1 traversée par semaine.

Marseille – Oran : 1 traversée par semaine.

Alicante – Alger : 1 traversée par semaine.

R. N.

TRANSPORT AÉRIEN

Enfin un programme complémentaire pour l'été

PAR IDIR AMMOUR

Aujourd'hui, les transports sont au cœur de la vie quotidienne du citoyen, de la compétitivité de l'entreprise, de l'épanouissement et du maintien de la croissance économique.

La compagnie aérienne, Air Algérie, n'est pas en reste et n'est pas vraiment épargnée d'une éventuelle disparition devant une concurrence qui fait rage, si les choses ne sont pas prises par les mains de fer. En effet, conscientes de la situation, les autorités concernées ont décidé de passer à la vitesse supérieure pour ce qui touche la redynamisation de ce secteur névralgique. Telles que la décision d'acquisition de nouveaux avions et l'ouverture de nouvelles lignes.

Ce renforcement de la flotte aérienne permet de régler des problèmes épineux qui affectent des passagers, soumis à des rudes épreuves tels que les prix exorbitants et des conditions de voyage parfois inconfortables qui demandent à être améliorées. Conscient de la situation, le Président Tebboune, rappelons-le, a ordonné la révision de l'organigramme de la compagnie, et son mode de fonctionnement, conformément aux normes internationales, mettant même l'accent sur la nécessité d'accorder une grande importance à la situation socio-professionnelle des pilotes et techniciens algériens. Au seuil de la saison estivale, le Président a ordonné aussi de réviser les tarifs des billets de transports aériens et maritimes, au profit de la communauté nationale à l'étranger de sorte à les inciter à opter pour les entreprises nationales.

Mettant à exécution les consignes du Président en pratique, le ministère des Transports a rendu public, jeudi dernier, ce très attendu planning.

C'est une bouffée d'oxygène qui consiste en l'ouverture de nouvelles dessertes et le renforcement d'autres déjà existantes.

Il s'agit en fait de pas moins de 155 vols supplémentaires par semaine ! Mieux encore, Tassili Airlines a même été autorisée à reprendre ses vols vers l'étranger. C'est le cas, notamment, de la ligne la plus rentable à savoir Alger-Paris. "*24 vols par semaine ont été ajoutés pour atteindre 52 vols par semaine, dont 3 vols au profit de Tassili Airlines*", souligne la même source. 12 vols supplémentaires ont été ajoutés pour Paris-Oran, ce qui porte un total de 19 vols par semaine. Il faut aussi signaler la réouverture des lignes qui relient la capitale française à Béjaïa, Tlemcen et Annaba.

De même pour Marseille. Une dizaine de vols ont été ajoutés à cette destination à partir d'Alger, Oran et Constantine. Ainsi, les autres grandes villes de l'Hexagone sont elles aussi desservies par une dizaine de nouveaux vols, à l'instar de Lyon, Toulouse, Lille, Nice alors que les vols vers Montpellier, Nantes, Strasbourg ont été autorisés pour la première fois après plus de deux ans de fermeture. Le Canada, un pays ou un grand nombre d'Algériens sont installés, connaît lui aussi une nette augmentation du nombre de vols. Trois dessertes supplémentaires ont été programmées en direction de Montréal pour atteindre 8 vols par semaine.

En plus de la France, les deux destinations les plus prisées par nos concitoyens ont également été renforcées par de nouveaux vols. Il s'agit de la Turquie et la Tunisie. 13 vols vont faire chaque semaine l'aller-retour entre Oran et Istanbul. Les autres grandes capitales du monde ont aussi été renforcées par quelques vols par semaine, à l'image de Rome avec un vol supplémentaire par la compagnie Tassili Airlines pour atteindre 5 vols par semaine. De même pour les lignes fréquentées par les "businessmen".

Alger-Pékin est, enfin, rouverte à hauteur de deux vols par semaine. Alors que Dakar et Nouakchott ont eu droit à un vol de plus pour passer à 2 vols par semaine.

Le Portugal est de retour dans le programme avec 2 vols par semaine à partir d'Oran.

Le grand perdant de ce programme est l'Espagne, qui n'a déjà pas bénéficié de vols supplémentaires dans le programme annoncé.

I. A.

RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL DES MINISTRES

Les décisions de Tebboune

Jeudi 19 mai 2022, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion spéciale du Conseil des ministres, qui a porté sur l'étude et l'examen du nouveau projet de loi sur l'investissement...

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le projet de loi, présenté par le ministre de l'Industrie, comprenait un certain nombre de mesures visant à concrétiser les engagements du Président relatifs à l'amélioration du climat des investissements et à créer les conditions propices à la libération de l'esprit d'initiative et à la diversification de l'économie nationale, dans une vision globale et stable. En veillant à respecter les principes de liberté d'investissement, de transparence et d'égalité, conformément aux dispositions de la constitution de 2020.

Mais aussi réorganiser le cadre institutionnel lié à l'investissement en :

Axant les missions du Conseil national de l'Investissement sur la proposition de la politique nationale en matière d'investissement, sa coordination et l'évaluation de sa mise en œuvre.

Et en transformant l'Agence nationale d'appui à l'investissement en l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, en lui conférant le rôle de promoteur et d'accompagnateur pour les investissements à travers la création d'un guichet unique à compétence nationale pour les grands projets et les investissements étrangers.

Mais aussi des guichets uniques et décentralisés pour l'investissement local et renforcer ses compétences, à travers des représentants qualifiés de ses pouvoirs publics et de ses administrations.

Lutter contre la bureaucratie, en numérisant les procédures liées au processus d'investissement en créant une plateforme numérique pour l'investisseur.

Élargir le champ d'application de la garantie du transfert des sommes investies et des produits qui en découlent aux investisseurs non-résidents.

Mettre en place des systèmes d'incitation à l'investissement dans les secteurs et domaines prioritaires auxquels l'Etat accorde une attention particulière, afin d'assurer un meilleur ciblage des bénéfices accordés à l'investissement.

Nouveau projet de loi sur l'investissement

Lors d'une réunion spéciale présidée jeudi 19 mai 2022, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a adopté le projet de la nouvelle loi relative à l'investissement, a indiqué le communiqué du Conseil des ministres.

"*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi 19 mai 2022, une réunion spéciale du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au débat du projet de la nouvelle loi relative à l'investissement présenté par le ministre de l'Industrie*", a fait savoir le communiqué du Conseil des ministres.

Suite à la présentation du projet de loi, le Président Tebboune s'est félicité de la nouvelle mouture, adoptée par le Conseil des ministres, après avoir pris en compte les observations et propositions soulevées lors du débat, notamment celles qui concernent le renforcement des garanties relatives à la concrétisation du principe de la liberté d'investissement, ou encore le renforcement du système judiciaire pour protéger les investisseurs des abus bureaucratiques.

Ainsi, ce "*nouveau projet de loi prévoit une série de mesures visant à concrétiser les engagements du Président de la République relatifs à l'amélioration du climat d'investissement et à garantir les conditions appropriées pour libérer l'esprit d'initiative et diversifier l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale et stable*", a précisé le même communiqué. En effet, le communiqué du Conseil des ministres a noté que cette vision "*prenait en compte les principes de la liberté d'investissement, de transparence et d'égalité, conformément aux dispositions de la Constitution de 2020*".

Vers la numérisation des procédures liées à l'investissement

Le nouveau projet de loi adopté par le Conseil des ministres prévoit également "*de changer l'appellation de l'Andien Agence algérienne de promotion de l'investissement et ce, en lui conférant le rôle de promoteur et d'accompagnateur des investissements à travers la création d'un guichet unique à compétence nationale, pour les grands projets et les investissements étrangers, la création de guichets uniques décentralisés pour l'investissement local*", a souligné le même communiqué.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement aura comme mission "*de lutter contre la bureaucratie, à travers la numérisation des procédures liées à l'investissement par la création de la plateforme numérique de l'investisseur et la délivrance immédiate de l'attestation d'enregistrement du projet d'investissement*". Il convient également de noter que le projet de loi prévoit la création d'un mécanisme indépendant de haut niveau, composé de magistrats et d'experts économiques et financiers. Placé auprès de la présidence de la République, ce dernier sera chargé de statuer sur les plaintes et recours introduits par les investisseurs, dans le but de renforcer les garanties relatives à la concrétisation du principe de la liberté d'investissement et de renforcer le système judiciaire pour protéger les investisseurs des abus bureaucratiques.

Instructions pour le programme aérien et maritime

Avant la fin de la session, le chef d'État s'est adressé au gouvernement pour le lancement effectif de des différents projets inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela, notamment l'accélération de la mise en œuvre du projet ferroviaire.

Entrée en vigueur immédiate du programme proposé pour soutenir le programme de vol aérien et maritime international, en prévision de la saison estivale.

R. R.

NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Le Crea satisfait

PAR RIAD EL HADI

La nouvelle loi relative à l'investissement prévoit la création de nouveaux postes d'emploi, selon le Conseil du renouveau économique algérien (Crea).

En effet, par ordre du président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, l'année 2022 sera "*une année économique par excellence*". Cela grâce aux projets d'investissement prévus dans le domaine de l'économie dans le pays.

Ainsi, la nouvelle loi relative à l'investissement apportera, selon le Crea, un changement en faveur du secteur de l'emploi en Algérie.

Effectivement, la loi portant sur la promotion de l'investissement prévoit la création d'un guichet unique. Celui-ci est consacré aux grands projets d'investissement en Algérie ainsi qu'aux investissements locaux. On parle aujourd'hui d'une étape fondamentale qui aura un impact positif sur l'économie du pays.

D'autant plus que la mise en place de ladite loi ouvrira le champ aux investisseurs étrangers.

Car l'objectif principal consiste à promouvoir les investissements des entreprises innovantes qui pourront contribuer principalement au développement de divers secteurs à travers tout le territoire national.

Dans le même sillage, le Conseil du renouveau économique algérien (Crea) a expliqué que l'investissement en Algérie pourrait être bénéfique. La promotion de ce projet apportera, selon ladite organisation syndicale, de la valeur ajoutée. Elle contribuera à booster le secteur de l'emploi. Autrement dit, elle soutiendra la création de nouveaux postes d'emploi dans le pays.

Par ailleurs, en attendant sa concrétisation, l'Organisation du patronat algérien (Opa) a salué les efforts mis en œuvre au profit des porteurs de projets. Cette initiative a permis, de son avis, non seulement d'apporter de la lumière sur la réalité rencontrée sur le terrain. Mais également d'instaurer un climat de confiance entre l'État et les investisseurs pour le bien de l'économie du pays.

R. E.

MAGISTRATURE

Le chef de l'État procède à un mouvement partiel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé les présidents et les commissaires d'État près les six tribunaux administratifs d'appel, a indiqué, hier samedi, un communiqué du ministère de la Justice.

"*Conformément à la Constitution, notamment ses articles 91 alinéa 7, 92 et 165, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé les présidents et commissaires d'État près les tribunaux administratifs d'appel.*

Concernant les présidents des tribunaux administratifs d'appel, il s'agit de:

- Abdellah Ziani à Béchar;
- Abdelkader Hemdane à Tamanrasset;
- Saliha Aouak à Alger;
- Kamel Helissi à Constantine;
- Nasreddine Amrane à Ouargla;
- Abdelrahmi Benhamida à Oran.

Concernant les commissaires d'État près les mêmes tribunaux, il s'agit de:

- Mustapha Abdi à Béchar;
- Mohamed Lamine Sebahi à Tamanrasset;
- Mohamed Benlakhdar Benabdellah à Alger;
- Abdelouahab Bounab à Constantine;
- Saïd Chicha à Ouargla;
- Abdelkader Fares à Oran", lit-on dans le communiqué.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Sante
Etablissement hospitalier spécialisé en neurochirurgie Cherchell
NIF : 4080160000420570

Avis d'attribution final

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, l'établissement hospitalier spécialisé en Neurochirurgie Cherchell lance un avis **d'attribution final** d'appel d'offres national ouvert N° 01/2022 relatif au : **Marche à commande concernant l'approvisionnement d'alimentation**, comme indique ci – dessous :

N° et intitulé du lot	Soumissionnaire +NIF	Note Technique	Offre Minimum non corrigé en TTC	Offre Maximum non corrigé en TTC	Offre Minimum corrigé en TTC	Offre maximum corrigé en TTC	Delia d'exécution	Observation
Lot N 01 : alimentation générale et produits laitiers	BOUSSAADA Hadjer 298616130400243	50 points	3 004 353.00 DA	3 583 024.50 DA	2 915 103.00 DA	3 475 924.50 DA	Année 2022	Offre moins distante
Lot N° 02 : Fruits et légumes frais	ADDAD Khadidja 295742020027536	30 points	3 493 100.00 DA	4 209 000.00 DA	3 493 100.00 DA	4 209 000.00 DA	Année 2022	Offre moins distante
Lot N° 03: Viands blanches fraiche+œufs	HOUADJI Larbi Boucherier El Baraka 196542400090721	30 points	1 582 000.00 DA	2 000 000.00 DA	1 582 000.00 DA	2 000 000.00 DA	Année 2022	Offre moins distante
Lot N° 04: Viands rouges fraiche	HOUADJI Larbi Boucherier El Baraka 196542400090721	30 points	3 920 000.00 DA	5 240 000.00 DA	3 920 000.00 DA	5 240 000.00 DA	Année 2022	Offre moins distante
Lot N° 05: Poissons frais	EURL ALGERIENNE DES POISSONS 001842052511010	50 points	630 700.00 DA	833 000.00 DA	630 700.00 DA	833 000.00 DA	Année 2022	Offre moins distante
Lot N° 06: pain et gateaux	Boulangerie Industrielle OUGAIDA Aissa 191423200439113	30 points	984 810.00 DA	1 183 795.00 DA	984 810.00 DA	1 183 795.00 DA	Année 2022	Offre unique

Midi Libre n° 4510 - Dimanche 22 mai 2022 - Anep 2216 009 438

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAIRA D'OURLAL
COMMUNE DE MEKHADMA
NIF: 098507309064120

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISIORE

En application de l'article 65 et 161, alinéa 2 du Décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre2015, portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire de la commune de Mekhadma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu l'avis d'appels d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2022 (Publié dans les quotidiens « حقيقة اليوم » du 31/03/ 2022et « LE MIDI LIBRE» du 31/03/2022 relatif au projet suivant:

تعبيد الطريق المزدوج مخادمة الشطر رقم 03

Qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement a l'entreprise suivante:

Entreprise / NIF	Montant de l'offre T.T.C (DA)	Montant corrigé T.T.C (DA)	Note Technique 140/70	Délais	Critères De Choix
SARL BATER بن عكسة محمد **NIF: 099907024215296**	**13 957 867,00**	**13 957 867,00**	**111**	**30 jours**	**L'offre économique la plus avantageuse** (La moins distante parmi les offres pré-qualifiées techniquement)

Observations:

art -82 alinéa 2 du Décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre2015, portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public. Tout les soumissionnaires concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jour a partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de marché de : résultats de l'évaluation de leurs offres technique et financière auprès le bureau des marchés de la commune de Mekhadma. Chaque soumissionnaire se peut contester sur ce choix en présentant un recours écrit devant la commission des marches publique du le commune de Mekhadma dans un délai de 10 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire selon le décret présidentiel n: 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marches publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4510 - Dimanche 22 mai 2022 - Anep 2216 009 374

MIDI IT&TELEPHONIE

The One, le vélo électrique le plus léger au monde

Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

Une journée d'étude a été organisée mardi à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, inscrite cette année sous le slogan: "Vieillir en bonne santé dans un monde numérique".

Paiement de l'abonnement téléphonique et internet sur "Baridimob"

MIDI LIBRE
N° 4510 | Dimanche 22 mai 2022

Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

Une journée d'étude a été organisée mardi à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, inscrite cette année sous le slogan: "Vieillir en bonne santé dans un monde numérique".

Organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, la journée d'étude traitera des moyens à mettre en œuvre pour l'encouragement de l'utilisation de l'internet et des autres technologies de l'information et de la communication (TIC) par les personnes âgées. A cet effet, trois ateliers consacrés aux TIC au service des personnes âgées, à la santé et au bien-être des personnes âgées et à la stratégie à adopter pour bien vieillir, ont été inscrits à l'ordre du jour de cet évènement qui vu la participation de cadres des secteurs des télécommunications, de la santé et de la solidarité nationale, ainsi que d'étudiants. A cette occasion, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a souligné, dans une allocution lue en son nom par son directeur de Cabinet, Mohamed Talailef, la nécessité d'intégrer la frange des personnes âgées dans la société de l'information. Il a insisté, à cet égard, sur l'impératif d'intensifier la coordination et la concertation entre les secteurs concernés afin de soutenir les efforts des hautes autorités de l'Etat pour améliorer la situation des personnes âgées et veiller à leur bien-être en favorisant leur intégration dans la société de l'information. Il a relevé, dans ce sens, que les technologies de l'information, dont l'internet, offrent un vaste potentiel pour améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et de leur entourage. L'utilisation d'outils technologiques peut offrir de nouvelles opportunités de croissance économique et sociale, en augmentant l'inclusion numérique et en encourageant la création d'environnements numériques adaptés aux personnes âgées. Selon lui, il s'agit aussi de procéder à la construction de villes plus intelligentes et plus humaines dans lesquelles les initiatives solidaires se multiplient et au sein desquelles les opportunités d'intégration intellectuelle et psychologique des personnes âgées se diversifient. Le thème de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information à savoir, "Les technologies numériques pour les personnes âgées et le vieillissement en bonne santé", met l'accent sur l'importance d'utiliser les TIC pour que ces personnes jouissent d'une bonne santé, et vivent connectées et indépendantes sur le plan physique, émotionnel et financier. Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), le vieillissement de la population mondiale sera une tendance démographique déterminante du 21e siècle. Les télécommunications et les TIC ont un grand rôle à jouer pour parvenir à un vieillissement en meilleure santé, à lutter contre la discrimination fondée sur l'âge, à assurer l'inclusion financière des personnes âgées et à soutenir les soignants. La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, est célébrée le 17 mai de chaque année avec pour objectif de contribuer à sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'offre les TIC dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux moyens permettant de réduire la fracture numérique.

Présentation de la bibliothèque digitale sur les sciences de la mer

Une rencontre consacrée à la présentation de la bibliothèque digitale sur les sciences de la mer a été organisée jeudi à l'école nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) à Dely-Brahim. Première du genre en Algérie, la bibliothèque digitale, dont l'opération de conception a débuté en février dernier, devra regrouper les 25.000 documents que compte l'ENSSMAL.

La bibliothèque permettra la consultation à distance de ces documents numériques sur différents supports de visualisation, notamment les tablettes et les smartphones. A cette occasion, la directrice de l'École, Lynda Boutekrabt, a indiqué que la bibliothèque digitale "*s'inscrit dans le cadre de la politique de notre pays visant à orienter les établissements universitaires vers la numérisation pour une meilleure gouvernance*". Elle a ajouté que grâce à cette bibliothèque, "*nous pouvons préserver des ouvrages très anciens*", précisant que ce service est destiné aux "*étudiants et aux enseignants de l'ENSSMAL*".

Samsung présente ses écrans... enroulables

Après des débuts poussifs, les smartphones à écrans pliables intéressent enfin le grand public. Mais alors que ce type d'appareils décolle enfin, un autre format montre le bout de son nez : les smartphones à écrans enroulables ou extensibles.

Et Samsung Display, qui travaille sur cette nouvelle technologie depuis des années, a décidé de passer à la vitesse supérieure en présentant des concepts de smartphones à écrans enroulables, nous donnant un aperçu des futurs appareils qui utiliseront cette technologie. Comme les écrans pliables, celle-ci permettra d'étendre les dimensions de l'écran. Mais au lieu de se plier, cet écran s'enroule.

Malheureusement, on ne sait toujours pas quand les premiers produits commerciaux utilisant cette technologie seront sur le marché. Mais Samsung semble être optimiste.

Il est par ailleurs à noter que Samsung n'est pas le premier groupe à présenter des prototypes de smartphones à écrans enroulables. Néanmoins, étant donné que Samsung est le numéro 1 du marché des smartphones, et que Samsung Display est un important fournisseur d'écrans, cette présentation signale effectivement que la mise sur le marché des premiers modèles à écran enroulables est proche.

Paiement de l'abonnement téléphonique et Internet sur "Baridimob"

Le paiement en ligne des abonnements internet et des factures de téléphonie fixe est désormais disponible. Depuis le 11 mai 2022 les clients d'Algerie Télécom peuvenr en effet, pour ce faire, utiliser l'application mobile "Baridimob".

C'est ce qu'indiquent Algérie Poste et Algérie Télécom dans un communiqué rendu public. Les clients d'Algérie Télécom pourront en effet, et partir du 11 mai 2022, procéder au rechargement de leurs lignes internet ADSL, Fibre et 4G/LTE de même qu'au paiement de leurs factures téléphoniques, via leur compte personnel "Baridimob", rubrique "Paiement", précise la même source. Les clients, pour cela, sont invités à effectuer une mise à jour de l'application mobile "Baridimob" pour plus d'efficacité. "*Ce nouveau mode de paiement électronique tend à faciliter davantage le quotidien des clients en leur offrant un moyen de rechargement et paiement en ligne simple à utiliser et hautement sécurisé*", assure le communiqué d'Algérie Télécom.

Honor dévoile son smartphone abordable X7

Le fabricant chinois officialise son nouveau smartphone abordable Honor X7. Annoncé avec une bonne autonomie, ce dernier ira défier les Redmi Note 11 de Xiaomi.

La désormais ex-marque du groupe Huawei compte bien revenir sur le devant de la scène notamment sur le marché européen avec les lancements l'année dernières des Honor 50, 50 Lite ainsi que plusieurs références. Aujourd'hui, le fabricant chinois annonce le lancement de son nouveau X7.

Le Honor X7 est annoncé comme une version lite du X8, en disposant d'un écran LCD de 6,74 pouces se contentant d'une définition de 720 x 1600 pixels. Toutefois, sous la dalle, on retrouve la puce Snapdragon 680 animant le X8, avec par contre une mémoire Ram inférieur de seulement 4 Go pour un stockage de 128 Go. Le smartphone se distingue d'une importante batterie de 5.000 mAh.

Coté appareil photo, on retrouve un capteur principal de 48 MP, un capteur ultra grand-angle de 5 MP, un capteur macro de 2 MP, et un capteur de profondeur de 2 MP. Pour les selfies, le capteur frontal est de 8 MP contre 16 MP pour le X8. Avec des caractéristiques revues à la basse, le Honor X7 s'affiche avec un prix attractif de 219 euros.

Plateforme "Turathi.dz" pour la protection des biens culturels

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé, lundi à Alger, au lancement de la plateforme électronique "Turathi.dz", destinée à lutter contre la contrebande et le trafic illicite des biens culturels, et réalisée en collaboration avec l'ambassade des États-Unis d'Amérique. Dédiée essentiellement aux corps constitués de la Police et la Gendarmerie nationales ainsi qu'aux Douanes algériennes, "Turathi.dz" est un guide-photo numérique, permettant la consolidation des stratégies de protection et de valorisation des collections des musées et des bibliothèques, à travers l'élaboration de projets numériques et la formation à leur maitrise pratique pour empêcher toute tentative de commercialisation illégale des biens culturels. "Turathi.dz" est constituée d'une "base de données numériques sur les différents biens culturels, les plus exposés au vol, à la contrebande et à la commercialisation illicite. Ce projet intervient en application du "mémorandum d'entente" signé en 2019 par l'Algérie et les États Unis d'Amérique, portant sur la "limitation de l'exportation d'objets archéologiques vers les États-Unis et l'arrêt de la spoliation et le trafic de ces objets conformément à la convention de l'Unesco de 1970.

Huawei ICT compétition, 2 équipes algériennes qualifiées pour la finale mondiale

Deux équipes algériennes ont remporté la finale nord-africaine de la Huawei ICT Compétition. Elles devraient ainsi participer à la finale mondiale qui se tiendra au mois de juin prochain en Chine.

Après la finale nationale de la compétition des TIC de Huawei qui s'est déroulée au mois de décembre de l'année écoulée, la deuxième étape s'est déroulée au mois d'avril où les deux finalistes algériens ont pris part, à la finale de la compétition régionale de Huawei via visioconférence parmi 19 équipes issues de 12 pays du continent africain.

La troisième édition du concours mondial - Huawei ICT Compétition - pour la saison 2021-2022 se tient sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. 130 étudiants, issus de 20 universitaires et instituts du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de la Poste et des Télécommunications ont pris part à la compétition lancée au mois de septembre, où des équipes de Huawei Algérie avaient sillonné plus de 32 universités à travers le pays.

Plus de 3.000 étudiants se sont inscrits à la compétition dont plus de 1.000 ont passé l'examen préliminaire et 130 ont été retenus pour la finale nationale.

Huawei se fixe l'objectif de faire la promotion des compétences locales en matière de TIC, et la prospection des talents en Algérie. Huawei Algérie porte une attention particulière au transfert des connaissances et compétences dans le domaine des TIC en faveur des étudiants et talents algériens.

Huawei a coopéré, dans le cadre de son programme - Huawei ICT Académie - avec 900 universités à travers le monde en faveur de 45.000 étudiants par an. En Algérie, Huawei a signé un accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que des universités et établissements du secteur de l'Enseignement supérieur.

Plus de 1,5 million d'applis obsolètes sur l'App Store et le Play Store...

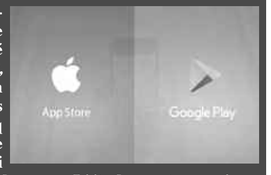

Le *Play Store* et l'*App Store* seraient comme un réfrigérateur rempli de produits périmés. C'est en tout cas ce qui ressort d'une enquête réalisée par la société *Pixalate*. Intitulé *The Abandoned Mobile Apps Report,* ce rapport montre qu'il y aurait plus d'1,5 million d'applications abandonnées par leurs auteurs dans les deux boutiques d'applis, c'est-à-dire 33 % des cinq millions d'applications disponibles. Pour arriver à ce total, la société a compté uniquement celles qui n'avaient pas connu de mises à jour depuis au moins deux ans. L'étude montre aussi que 1,3 million d'applications ont bénéficié de mises à jour au cours des six derniers mois. Le fait que toutes ces applications non mises à jour restent disponibles engendre de gros soucis de sécurité. Les vulnérabilités non corrigées sont presque systématiques et il a même été constaté que 90 % des applications disposent de composants open source dotés de grosses failles. Du côté de chez Apple, étonnamment, la notion d'obsolescence n'est pas la même. La firme considère qu'une application n'est abandonnée qu'après trois ans sans mise à jour. C'est uniquement à partir de ce délai qu'Apple commence à considérer qu'il est temps de faire le ménage.

The One, le vélo électrique le plus léger au monde

La start-up suisse United City Bikes lance un e-bike pliable de 12,5 kilos seulement. The One est LE vélo le plus léger au monde. Il se plie en moins de dix (10) secondes et son épaisseur ne dépasse pas les 25 centimètres lorsqu'il est plié. Les procédés qui ont permis sa construction sont protégés par un total d'une vingtaine de brevets. Pour construire l'e-bike, United City Bikes a utilisé un alliage en magnésium qui ne pèse que deux (2) kg, soit 35 % moins que les autres cadres en aluminium du marché.
Le vélo est équipé d'une batterie en lithium, pour recharger votre vélo il suffit d'emporter la batterie avec soi pour une charge à la maison ou dans n'importe quel endroit équipé d'une prise électrique.

Flappy Bird : le petit oiseau jaune de retour en mode battle royale

Le petit oiseau pixellisé Flappy Bird est à nouveau prêt à battre des ailes pour rivaliser avec d'autres volatiles. Cette nouvelle version de Flappy Bird ne consiste plus seulement à éviter des obstacles, mais à être le dernier oiseau survivant parmi un total d'une centaine de Flappy Birds. Ce nouveau titre en 2D est baptisé Flappy Royale et est directement inspiré du jeu original sorti en 2013. Il a été conçu par pas moins de trois développeurs. Contrairement à l'application de 2013, ce nouveau jeu vous permet de personnaliser votre look avec différents accessoires. Enfin, au lieu de vous faire descendre d'un avion comme dans la plupart des jeux de bataille royale, vous et les quatre vingt-dix-neuf (99) autres oiseaux débarquez plus prosaïquement d'un bus.

Lightyear One : la voiture rechargable à l'énergie solaire

La Lightyear One est une voiture électrique haut de gamme. Elle se différencie par une batterie qui se recharge en partie grâce à l'énergie solaire. Cette berline au design futuriste est le produit de la société Lightyear, fondée par des ingénieurs hollandais. Dotée de panneaux solaires sur le toit et sur le capot, la One peut parcourir jusqu'à 725 km en toute autonomie. Les panneaux permettent de générer une quantité d'énergie équivalente à 12 km par heure. Cette donnée peut varier selon le climat de la région. La capacité de sa batterie serait de 60 KW. Les panneaux solaires de la One forment son véritable atout. Lightyear affirme qu'elle peut récupérer 400 km d'autonomie en une nuit de charge sur prise classique.

Microsoft propose un mash-up Minecraft Toy Story

À l'occasion de la sortie au cinéma de Toy Story 4, Mojang vient de publier un pack Toy Story Mash-Up pour Xbox et PC. On y retrouve tous les principaux personnages du film d'animation avec Buzz L'Éclair, Woody, Jessie et toute la bande. Le mash-up s'inspire de tous les volets de la saga Toy Story. Des personnages du nouveau film sont donc aussi présents, incluant le déjà célèbre Duke Caboom interprété par Keanu Reeves dans la version originale. Le pack inclue des lieux phares du film comme la chambre d'Andy, la chambre de Sid, le supermarché, etc. Tous ces décors respectent bien sûr le concept du film. Les personnages les perçoivent donc à l'échelle de jouets et peuvent explorer chaque recoin en grimpant, sautant, etc. Des énigmes viennent également pimenter le jeu et donnent accès à plus de lieux de l'univers du film.

Starcraft Remastered s'offre une étonnante "skin cartoon"

La chaîne YouTube Carbot Animations bénéficie d'une solide réputation auprès des fans de Starcraft. Plus de 3 millions de personnes ont visionné leur série animée lancée en 2012. Blizzard a contacté les dessinateurs pour apporter une touche de cartoon à Starcraft Remastered. Le développement a duré une année entière. Le fruit de cette collaboration sortira le 10 juillet prochain, mais son prix reste inconnu. Les deux partenaires espèrent que ce skin contribuera à séduire une nouvelle catégorie de joueurs.
Blizzard proposera un pack officiel. Les visuels conçus par les dessinateurs du cartoon modifieront complètement l'apparence du jeu. Tous les modes profiteront de ce changement, même la campagne.

Interland de Google apprend aux enfants à repérer les "fake news"

Google a ajouté un nouveau module à son programme "Be Internet Awesome", l'initiative visant à préparer les enfants aux problèmes liés à Internet. L'objectif est d'apprendre, dès le plus jeune âge, à reconnaître les "fake news", ce véritable fléau des temps modernes. "Be Internet Awesome" vise à éduquer les enfants sur les dangers d'Internet. Le site est conçu comme un support éducatif qui permettra aux enseignant·e·s d'apprendre aux jeunes esprits à faire la part des choses lorsqu'ils sont en ligne. "Le royaume de la gentillesse" leur expliquera qu' être sympa c'est cool, "La montagne de la prudence" leur apprendra à bien réfléchir avant de partager, tandis que "La tour des trésors" les informera sur l'importance de la sécurité de leurs informations à travers un jeu de course suivi d'un questionnaire.

ORAN, ZOOM SUR LA "BLOUSA"

Pièce maîtresse dans le trousseau de la mariée

La "blousa oranaise", tenue traditionnelle féminine dans l'ouest du pays, continue de s'imposer en dépit notamment du progrès accéléré dans le monde de la mode, marquant toujours sa présence dans les ateliers de couture et les étals des magasins du marché populaire de "Mdina Jdida" ou du centre-ville.

Selon Amel Iza, chercheuse dans le domaine culturel de l'université Oran 2 Mohamed-Benahmed, cette tenue traditionnelle "*constitue, à ce jour, une pièce maîtresse dans le trousseau de la mariée, même si leur nombre est réduit à une seule robe, alors que dans le passé le trousseau de la mariée pouvait en contenir jusqu'à 60 -blousa - de différents types, formes et couleurs*".

Si le port de la blousa n'est plus de mise dans les jours ordinaires, à l'exception des fêtes de mariage ou chez quelques femmes âgées, en raison de la prolifération des vêtements traditionnels importés dans les différents marchés d'effets vestimentaires de l'ouest du pays, les Oranaises tiennent à cette robe traditionnelle. De nombreuses familles conservent précieusement dans leurs garde-robes, des modèles anciens magnifiques.

Ce vêtement traditionnel continue ainsi d'occuper la première place dans la toilette de la mariée, lors de "tasdira", le jour de ses noces, ce qui oblige la mariée oranaise à la louer chez des magasins spécialisés ou chez quelques couturières, voire l'emprunter auprès de proches ou des voisins. Son prix exorbitant pouvant atteindre de dizaines de milliers de dinars, dissuade les plus intrépides de l'acheter.

Lors des soirées musicales, de nombreuses chanteuses du genre wahrani et de la chanson raï brillent de mille feux, vêtues de cette robe, à l'instar de Djahida, Houria Baba, Soraya Kinane, Zahouania, sans oublier la défunte artiste Sabah Saghira qui apparaissait souvent en robe oranaise.

Elle est également présente chez les formations féminines des "meddahate", à tel point que cette tenue était associée à cette musique traditionnelle de cette région du pays.

L'histoire de la blousa oranaise, partie du patrimoine national immatériel, remonte au 19e siècle et sa véritable appellation est "gandoura", selon l'experte en patrimoine du Centre national des recherches préhistoriques et anthropologique d'Alger, Ouiza Ghalaz.

Au vu de sa valeur historique, patrimoniale et esthétique, le musée public national Ahmed-Zabana d'Oran conserve une dizaine de blousa oranaises dont la conception date de la première moitié du 20e siècle et d'autres des années 80 et 90, selon la cheffe de service de l'animation et des ateliers pédagogiques de cet établissement muséal, Khakhaz Houaria.

Ces modèles, qui ornent le département d'ethnographie du musée, ont été acquis en 1994, dont certains sont des dons de familles oranaises.

Avant 1800, cette robe avait la forme d'une ample "abaya" avec deux poches, puis a pris une autre forme après la Seconde Guerre mondiale, prenant le nom de "blousa" et s'est développée davantage avec l'introduction de la "taâmira" au niveau de la poitrine et l'utilisation du fil élastique au niveau de la taille et des manches.

Dans les anciennes coutumes dans la confection de la blousa oranaise, la première robe que la mère confectionnait de ses propres mains était celle avec laquelle la future mariée ouvrait son trousseau. C'était le plus souvent la blousa "zaïm", constellée d'agate et de sumac. Pour répondre aux goûts de la nouvelle génération, des modifications sont consenties pour en faire un costume innovant à travers un design créatif et élégant dans lequel l'originalité se mêle au contemporain sans renoncer aux détails traditionnels. portée de toutes les femmes"

OULED-DJELLAL, OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES À LA CONSTRUCTION

Nécessité de lever les contraintes

Des efforts sont déployés pour lever les contraintes entravant l'octroi des aides financières en faveur des bénéficiaires de lots de terrain destinés à la construction individuelle, a indiqué mardi à Ouled-Djellal le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, en visite dans la wilaya.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite à l'usine de production de plâtre dans la commune d'Ouled Djellal, le ministre a précisé qu'il sera procédé à la mise en place d'une feuille de route avec les autorités locales pour permettre aux aides d'arriver à leurs bénéficiaires "*dans les meilleurs délais*".

Il a ajouté que "*les procédures administratives n'ont pas permis à plus de 3.000 bénéficiaires à travers la wilaya de décrocher ces aides, sur plus de 5.000 qui en ont bénéficié dans le cadre de quotas accordés lors d'anciens programmes*".

Dans ce cadre, M. Belaribi a indiqué que son département ministériel œuvre selon un mécanisme de travail clair, dans le cadre des efforts de rationalisation des dépenses, ajoutant que ''*le fait d'octroyer de nouveaux programmes de logements aux wilayas qui ont un stock de programmes déjà accordés et non réalisés sur le terrain n'a aucun sens*".

Le ministre a également fait état d'efforts en cours pour promouvoir le secteur dans les nouvelles wilayas, précisant qu'après l'installation des directions de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire dans ces wilayas, plusieurs projets de logement seront programmés, notamment à Ouled Djellal qui a bénéficié au titre de cette visite d'un quota de 200 logements ruraux, 300 logements publics locatifs et promotionnels aidés, en plus d'une polyclinique, une sûreté urbaine et deux lycées.

Mohamed-Tarek Belaribi a procédé au cours de sa visite à la pose de la première pierre d'un projet de construction de 200 logements de type location-vente, avant d'inspecter les travaux du projet de 170 logements publics locatifs à la nouvelle ville et l'inspection d'une assiette destinée à la réalisation de 2.073 lotissements sociaux. A cette occasion, le ministre a écouté des explications sur le taux d'avancement des travaux d'aménagement et de réalisation d'infrastructures au profit de différentes administrations locales au niveau du complexe administratif du chef-lieu de wilaya, avant de se diriger vers la commune de Sidi Khaled pour inspecter les travaux d'aménagement d'une assiette pour la construction de 146 logements.

APS

ORAN

Enregistrement de témoignages sur la guerre de Libération

La direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'Oran a enregistré plus de 40 heures de témoignages de moudjahidine sur la glorieuse guerre de Libération nationale dans la région.

En marge de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire, le directeur local des moudjahidine par intérim, Houari Zouani a indiqué à la presse que depuis 2016, près de 40 heures de "*précieux et importants témoignages*" ont été recueillis, relatant différents événements historiques qui se sont déroulés dans la wilaya d'Oran durant la glorieuse guerre de Libération nationale, et ce dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale, en plus d'autres recueillis sur des événements qui n'ont pas été abordés auparavant.

En outre, des visites à domicile ont été rendues à une cinquantaine de moudjahids pour recueillir leurs témoignages sur ce qu'ils ont vécu durant cette période de l'Histoire de l'Algérie, afin d'enrichir l'écriture de l'Histoire de la plus grande révolution de libération dans le monde, a-t-on fait savoir. L'opération a été entamée au niveau de la direction fin 2016 sous la tutelle du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit et interrompue pendant plus de deux ans en raison de la pandémie de Covid-19, avant de reprendre, il y a quelques mois.

ILLIZI

Promouvoir le legs culturel du Tassili n'Ajjer

Diverses manifestations culturelles et artistiques mettant en exergue le potentiel culturel et civilisationnel de la région du Tassili n'Ajjer figurent au programme de célébration du Mois du patrimoine. Arrêté par la direction de la Culture de la wilaya d'Illizi, le programme de célébration du Mois du patrimoine comprend diverses activités culturelles et folkloriques, des concours de danses populaires de la région ainsi que des expositions mettant en relief le patrimoine matériel et immatériel de la région. Outre les activités culturelles et folkloriques mais aussi des aperçus sur les sites et vestiges, le programme prévoit la mise sur pied d'ateliers de formation et d'initiation à la préservation du patrimoine culturel. Des communications étayées de projections audiovisuelles et un bouquet de manifestations culturelles et récréatives pour célébrer le mois du patrimoine et animer les veillées de ramadhan, dont des expositions d'artisanat, des jeux traditionnels et des concours d'art culinaire, figurent aussi au programme.

APS

AMÉLIORATION DES SERVICES OFFERTS PAR COCA-COLA EN ALGÉRIE

Fusion entre l'ECCBC et le groupe Castel

L'ECCBC et le groupe Castel se mettent d'accord pour fusionner leurs activités de boissons sans alcool en Algérie et créer un unique embouteilleur Coca-Cola algérien.

PAR AMAR AOUIMER

L'Algérie pourrait devenir un vaste marché de boissons gazeuses dans les années à venir. En effet, la prolifération d'entreprises de production de boissons pourrait permettre même de développer des activités exportatrices.

Le projet d'intégration des deux embouteilleurs Coca-Cola permettra de créer un leader des boissons sans alcool en Algérie, desservant plus de 87.000 points de vente. Le nouveau groupe issu de la fusion mettra à profit les bonnes pratiques existantes pour améliorer le service offert aux clients et consommateurs. L'ECCBC sera l'actionnaire majoritaire de l'embouteilleur Coca-Cola algérien unifié.

Equatorial Coca-Cola Bottling Company (ECCBC) et le groupe Castel annoncent avoir trouvé un accord pour lancer un processus d'intégration de leurs activités algériennes de boissons sans alcool. L'intégration projetée permettra de créer un leader du marché unifié, dont ECCBC sera l'actionnaire majoritaire. L'opération est soumise à certaines conditions préalables, dont l'accord des autorités compétentes. L'intégration permettra aux deux sociétés de combiner leurs compétences et leur expertise et d'améliorer leurs performances grâce à une plateforme de boissons consolidée desservant le marché algérien d'une manière plus efficace et plus efficiente, créant ainsi de la valeur pour les parties prenantes clés du Système Coca-Cola, notamment les consommateurs, les clients et les fournisseurs.

Continuer à investir

L'ECCBC est l'embouteilleur-distributeur officiel de Coca-Cola dans 13 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest et peut s'enorgueillir d'une expérience de plus de 30 ans. Le groupe s'engage à continuer à investir, employer, fabriquer et distribuer localement, tout en garantissant le bien-être social et économique des communautés qu'il dessert.

Fort de plus de 60 ans d'expérience en Afrique, le groupe Castel a développé une présence industrielle dans 21 pays africains. En tant qu'entreprise familiale, le groupe Castel considère que ses valeurs sociales fortes et les relations étroites qu'il entretient avec ses partenaires et ses collaborateurs sont à la base de son succès durable. Alfonso Bosch, CEO du Groupe ECCBC, souligne "*qu'à travers cette intégration, Equatorial Coca-Cola Bottling Company réaffirme son engagement envers l'Algérie et le continent africain dans son ensemble. Nous avons hâte d'entamer le processus d'intégration pour combiner nos activités respectives au bénéfice de toutes nos parties prenantes*".

Gil Martignac, du groupe Castel, a ajouté que "*cette intégration s'inscrit dans la démarche d'entrepreneuriat suivie par Castel en Algérie et en Afrique depuis plusieurs décennies et fait écho à son engagement local sans faille. C'est un signal fort de la dynamique de croissance de Castel au sein de l'économie algérienne mais aussi de sa volonté de contribuer à la vitalité du pays*".

Rothschild & Co a agi en tant que conseiller financier exclusif d'ECCBC et Latham & Watkins LLP en tant que conseiller juridique principal. Alantra a agi en tant que conseiller financier exclusif du groupe Castel et Lacourte Raquin Tatar en tant que conseiller juridique principal.

ECCBC actif en Afrique du Nord

Equatorial Coca-Cola Bottling Company produit, commercialise et distribue les marques les plus populaires du monde et une large gamme de boissons de grande qualité, dont Coca-Cola, Fanta et Sprite. ECCBC a fait ses débuts en 1989 en Guinée équatoriale avant de s'implanter dans d'autres pays, dont la Guinée-Conakry, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et la Gambie.

En 1997, ECCBC a été refondée en tant que groupe pour servir de plateforme de croissance dans d'autres territoires comme le Ghana, le Maroc ou l'Algérie. Aujourd'hui, ECCBC est présente dans 13 pays d'Afrique. Le groupe ECCBC est fier de participer aux côtés de The Coca-Cola Foundation à des projets de développement durable axés sur la protection de l'environnement, l'amélioration de l'accès à l'éducation, à l'eau potable et aux soins de santé, ainsi que la promotion de l'esprit d'entreprise dans les communautés où il opère.

Le groupe Castel présent en Afrique

Fondé par Pierre Castel en 1949, le groupe Castel est présent en Afrique depuis 1966. Guidé par son esprit d'entreprise, il a développé sa présence sur le continent au fil des années pour devenir le leader africain du marché des boissons. Avec la volonté d'aller toujours plus loin, Castel investit également dans d'autres filières, comme la verrerie, et œuvre au renforcement du secteur agricole (sucre, farine, maïs, etc.). Soucieux de favoriser l'émergence d'entrepreneurs prometteurs, Castel soutient depuis 2017 des initiatives portées par de jeunes Africains dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, deux secteurs-clés pour le développement de l'économie africaine, à travers le Fonds Pierre Castel – Agir avec l'Afrique.

A. A.

INDUSTRIE PÉTROCHIMIQUE

Atteindre 5 milliards de dollars d'exportations à moyen terme

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a indiqué que le ministère a "*tracé plusieurs objectifs dans le domaine de l'industrie pétrochimique, dont celui d'atteindre 5 milliards de dollars d'exportations à moyen terme, contre 1,2 milliard de dollars actuellement*", indique un communiqué du ministère.

Les déclarations du ministre de l'Énergie sont intervenues lors de la cérémonie de signature d'un contrat entre le groupe Sonatrach et le groupe chinois CNTIC/LPEC pour la réalisation d'un complexe de production de methyl tert-butyl Ether (MTBE), utilisé comme additif pour la fabrication de l'essence sans plomb, un carburant dont l'usage a été généralisé en Algérie depuis 2020, ajoute le communiqué. Lors de la cérémonie de signature présidée au siège de la direction générale du groupe Sonatrach, en présence du P.-dg de Sonatrach et du directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), le ministre de l'Énergie a affirmé que parmi les objectifs fixés par le secteur à moyen terme, la transformation de plus de 50 % de la production préliminaire d'hydrocarbures contre 32 % actuellement, la création de 4.000 postes d'emploi supplémentaires directs et l'exportation de 5 milliards de dollars, contre 1,2 milliard de dollars actuellement, outre l'augmentation de la valeur ajoutée.

Arkab a souligné que le développement de l'industrie pétrochimique "*est l'une des principales options adoptées pour la réalisation de cet objectif*", précise le document. Concernant la réalisation du complexe de production du MTBE, le ministre a affirmé que ce projet contribuera "*à la valorisation du méthanol produit par le complexe CP1Z, en l'utilisant comme produit intermédiaire de production MTBE, au développement du savoir-faire algérien dans ce domaine, à la création de postes d'emploi et à la promotion de la sous-traitance nationale*". Il a ajouté que ce projet financé à hauteur de 70 % par la BNA s'inscrit dans le cadre de la valorisation des ressources naturelles que recèle l'Algérie de manière générale et le secteur des hydrocarbures en particulier. Il s'agit, a-t-il dit, d'un "*axe essentiel dans le plan de relance économique arrêté par le gouvernement début 2020*". Le ministre a exprimé "*son appui total à la réalisation de ce projet dans les délais fixés, soit en 2025*", conclut le document.

Un investissement de 76 milliards DA

Le gg gvroupe pétro-gazier national Sonatrach et le Groupement chinois CNTIC/LPEC ont signé un contrat portant sur la réalisation d'un complexe de production de methyl tert-butyl Ether (MTBE), un additif pour la fabrication de l'essence sans plomb, d'un investissement équivalent à 76 milliards DA (environ 500 millions de dollars).

Ce projet sera réalisé au niveau de la zone industrielle d'Arzew pour une capacité de production de 200.000 tonnes/an et entrera en production en 2025.

Cet investissement équivalent à 76 milliards DA (environ 500 millions de dollars) sera financé par la Banque nationale d'Algérie (BNA) à hauteur de 70 % et la Sonatrach sur fond propre à hauteur de 30 %. A cet effet, une convention a également été signée, à la même occasion, entre la Sonatrach et la BNA portant sur le financement du projet.

Ce projet entre dans le cadre du programme de développement de la pétrochimie inscrit dans le plan d'investissements à moyen terme de Sonatrach. La cérémonie de signature des deux documents s'est déroulée au niveau du siège de la direction générale de Sonatrach en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du représentant de l'ambassadeur de Chine en Algérie, du P.-dg de Sonatrach, Toufik Hekkar, du DG de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou, ainsi que des représentants des deux sociétés chinoises.

Dans son allocution, M. Arkab a estimé que la réalisation de ce projet aura une "*très grande*" incidence sociale et économique en terme de d'autosuffisance en MTBE, ce qui permettra de se passer de l'importation de ce produit, dont le prix actuel est de 1.100 dollars/tonne, en plus de l'exportation de l'excèdent de production. Il a expliqué, en outre, que ce projet contribuera à la valorisation du méthanol produit dans le complexe CP1Z d'Arzew en l'utilisant comme intrant dans la production du MTBE.

Entrée en production en juin 2025

Pour sa part, M. Hekkar a annoncé que ce nouveau complexe "*devra entrer en production en juin 2025*" et que la réalisation de ce projet permettra "*de ne plus importer cet additif*", soulignant que l'Algérie "*a importé en 2021 pour plus de 170 millions de dollars de MTBE*".

Le responsable a, en outre, salué l'implication des banques algériennes dans le financement *des projets "à forte valeur économique*", en particulier la BNA qui participe au financement de ce projet "à hauteur de 70 % de son montant global".

M. Hekkar a estimé que la signature de cet "*important*" contrat marque une étape "*essentielle*" dans la concrétisation du programme de développement de la pétrochimie de Sonatrach inscrit dans son plan d'investissements à moyen termes. Ce programme, qui comprend la réalisation du projet de production de polypropylène d'une capacité de 550.000 tonnes/an, à Arzew en partenariat avec Total, pour lequel "*l'ouverture des plis se fera avant la fin de l'année*".

Il a également évoqué la réalisation du complexe de production de plus de 100.000 tonnes/an de LAB (Linéaire Alkyl Benzène) à Skikda, dont la phase de sélection de l'EPC est prévue "*avant la fin de l'exercice en cours*". Enfin, pour ce qui est du complexe de production de polypropylène implanté en Turquie d'une capacité de 450.000 tonnes/an avec le partenaire Renaissance, "*dont la phase de sélection EPC a été achevée*", le financement "*étranger*" sera finalisé "*avant le mois d'octobre pour lancer directement le projet*", a-t-il détaillé. Pour sa part, le représentant de l'ambassadeur de Chine en Algérie a indiqué que ce contrat représente "*l'un des plus gros contrats signés entre les sociétés chinoises et algériennes*" en 2022, ce qui permettra, selon lui, "*de promouvoir la coopération et d'approfondir l'amitié entre la Chine et l'Algérie*". Il a souligné, dans ce sens, que l'Algérie et la Chine sont "*de vieux alliés et de bons partenaires*" et les relations entre les deux pays "*continuent de se développer de manière saine*".

S'exprimant à l'issue de la signature de la convention avec la Sonatrach, le P.-dg de la BNA a assuré que sa banque "*s'engage à garantir à Sonatrach un accompagnement et un conseil au-delà de l'aspect financier, ainsi que l'expertise à travers ses équipes*".

R. E.

ASSASSINAT DE SHIREEN ABU AKLEH

Les médias occidentaux reprennent la propagande israélienne

Mercredi dernier, les forces israéliennes ont abattu Shireen Abu Akleh, journaliste palestinienne chevronnée et correspondante d'Al Jazeera Arabic, devant le camp de réfugiés de Jénine, en Cisjordanie occupée.

Shireen Abu Akleh (51 ans) a été abattue par un sniper alors qu'elle venait couvrir un raid israélien du camp. Son employeur, le réseau d'information qatari *Al Jazeera*, a dénoncé "*un meurtre flagrant, en violation des lois et normes internationales*". Au moment des coups de feu, elle portait un gilet qui l'identifiait clairement comme faisant partie de la presse. Plusieurs autres journalistes, notamment la collaboratrice de Middle East EyeShatha Hanaysha, ont été témoins de cet incident, au cours duquel son collègue Ali al-Sammoudi a été touché dans le dos.

Alors que la nouvelle de sa mort se répandait, le gouvernement israélien s'est lancé dans une série de déclarations et vidéos contredisant les événements qui ont conduit à sa mort. Les médias mainstream occidentaux n'ont pas tardé à présenter la nouvelle du meurtre de la journaliste comme une information dont les contours étaient à éclaircir. Pour Huwaida Arraf, activiste palestino-américaine de longue date et candidate au Congrès, cela n'a rien de surprenant.

"*La machine de propagande israélienne joue un rôle important ici. Ils ont délibérément brouillé les faits et présenté de fausses informations que les médias mainstream reprennent fidèlement*", déclare-t-elle à *Middle East Eye*.

Dans son récit du meurtre de la journaliste, le quotidien britannique T*he Guardian* rapporte qu'*Al Jazeera* "*accuse*" Israël d'avoir tué l'une de ses journalistes, contrebalançant immédiatement cette affirmation en répétant la position israélienne selon laquelle la journaliste "*aurait été touchée par des tirs palestiniens*".

Tandis que les "accusations" d'*Al Jazeera* sont corroborées par les récits des témoins, la réplique des Israéliens alléguant que les faits se sont produits au milieu d'affrontements ou en conséquence d'échanges de tirs palestiniens n'est absolument pas étayée.

De même, l'agence de presse américaine *Associated Press* a écrit qu'Abu Akleh avait été "*tuée dans une fusillade*", dissimulant à dessein les solides allégations selon lesquelles un sniper israélien l'avait tuée.

Toutefois, la couverture la plus ahoneteuse est celle du *New York Times* qui, non seulement a suivi le narratif officiel d'Israël, mais a donné une version erronée du communiqué officiel d'Al Jazeera. "*Al Jazeera signale que l'une de ses journalistes a été tuée dans la ville cisjordanienne de Jénine lors d'affrontements entre les forces israéliennes et des tireurs palestiniens*", a écrit le Times. Or, *Al Jazeera* ne mentionnait aucun affrontement dans son communiqué. Même si le *Times* a publié un erratum, cette référence erronée à des affrontements entre les forces israéliennes et des combattants palestiniens est restée dans l'article.

La couverture médiatique mainstream de la mort de Shireen Abu Akleh a affligé les activistes pour les droits des Palestiniens aux États-Unis.

Cette indignation tient principalement au fait de savoir que la violence israélienne se poursuit sans relâche et sans que justice soit faite.

Au lieu de rapporter les faits – tels qu'ils sont confirmés par d'autres journalistes présents sur les lieux, par les images vidéo et par les organisations de défense des droits de l'Homme comme *B'Tselem* –, les médias occidentaux se sont contentés de répéter les arguments de l'armée israélienne.

FINLANDE

Le Parlement vote à plus de 95 % pour l'adhésion à l'Otan

Au lendemain du feu vert parlementaire en Suède, le Parlement finlandais a voté à son tour en faveur de l'adhésion à l'Otan avec une large majorité, permettant de déclencher officiellement la candidature officielle du pays à une intégration de l'Alliance atlantique.

Le Parlement finlandais a en effet voté mardi 17 mai 2022 en faveur de l'adhésion à l'Otan avec une majorité fleuve de plus de 95 %, permettant l'envoi de la candidature officielle du pays nordique au siège de l'Alliance.

Au terme d'une session parlementaire de deux jours, le projet d'adhésion a été adopté par 188 voix pour, 8 contre et aucune abstention, selon le résultat du scrutin. Les candidatures de la Finlande et de la Suède, conséquence directe de l'invasion de l'Ukraine par Moscou, ont été officialisées respectivement dimanche et lundi.

Une majorité écrasante était attendue au Parlement finlandais, mais le score final va encore au-delà des dernières projections. "*C'est un résultat exceptionnel, je ne m'attendais pas à ce qu'il soit si net. Le vote est clair, plus de discussion, ce (mardi) soir nous signerons notre lettre de candidature à l'Otan*", a déclaré le ministre finlandais des Affaires étrangères Pekka Haavisto à la télévision après le vote.

Après ce feu vert parlementaire, Helsinki peut envoyer sa candidature au siège de l'Otan à Bruxelles, simultanément avec la Suède.

UKRAINE

Des prisonniers russes exécutés froidement

Trois prisonniers désarmés, trois coups de feu. Les trois hommes s'écroulent. Une vidéo, diffusée le 27 mars 2022 et que *Le Monde* a pu authentifier et recouper avec d'autres images, documente une probable exaction commise par des volontaires ukrainiens contre des prisonniers de guerre russes. De tels agissements sont strictement prohibés par la Convention de Genève, qui fixe les règles à respecter envers des soldats ennemis faits prisonniers : les protéger comme ses propres soldats, ne pas les violenter, les soigner si nécessaire.

Les images repérées par l'analyste indépendant Erich Auerbach, et croisées par *Le Monde* à d'autres documents disponibles en ligne, prouvent que des volontaires du bataillon ukrainien Slobozhanshchyna se trouvaient sur les lieux quand les prisonniers russes ont été torturés. S'il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que l'individu auteur du tir est directement issu de leurs rangs, le leader du groupe, Andri Ianholenko, apparaît clairement aux côtés des trois victimes, avant les coups de feu. Sollicité par *Le Monde*, Andri Ianholenko n'a pas répondu.

Agences

IRAN

2 Français arrêtés pour incitation à créer des troubles dans le pays

Sur les images diffusées par la télévision d'État, on peut voir les deux Français Cécile Kohler, 37 ans, membre de la direction d'un important syndicat d'enseignants français, et de son compagnon Jacques Paris, à leur arrivée à Téhéran le 28 avril.

Les passeports sont également filmés. Ensuite, les images montrent des photos et des vidéos du couple en compagnie des chefs du syndicat iranien des enseignants. Preuve qu'ils ont voulu pousser à créer des troubles dans le pays. La télévision montre aussi les deux Français participant à un défilé des enseignants iraniens qui protestent depuis plusieurs mois contre leur situation économique et demandent une augmentation de leur salaire.

Enfin, on voit les images de leur arrestation sur la route de l'aéroport le 7 mail alors qu'ils devaient prendre un avion pour aller en Turquie, selon la télévision d'État.

Avec ces arrestations, il y a désormais 4 Français détenus en Iran. Benjamin Brière a été condamné pour espionnage et la chercheuse franco-iranienne Fariba Adelkha à 5 ans de détention pour action contre la sécurité nationale.

Agences

TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS "PRO-CIRCUIT ITF" D'ORAN

Inès Ibbou passe en finale

L'Algérienne Inès Ibbou a composté son billet pour la finale du tournoi international de tennis "pro-circuit ITF", en bénéficiant de l'abandon de l'Allemande Luisa Meyer auf der Heide, vendredi, sur les courts en terre battue du complexe de tennis Habib-Khalil d'Oran.
L'Allemande a été contrainte à l'abandon alors qu'elle était menée 3-0 au premier set. En finale, prévue samedi, l'Algérienne tête de série numéro 2 dans ce tournoi aura pour adversaire la Slovaque Plantenikova Ela vainqueur dans l'autre demi-finale face à la Néerlandaise Stevens Lexie en deux sets 6-4 et 6-2.
Ce premier tournoi international de tennis "pro circuit-ITF", placé sous l'autorité du juge arbitre turque Haluk Torun, est organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec la ligue de wilaya du 16 au 21 mai, et regroupe 64 concurrents représentant 20 pays en plus du pays organisateur, l'Algérie. Cette compétition est composée de deux tournois. Le second tournoi est prévu du 23 au 28 mai sur le même site.Ce tournoi fait partie des "Test-Events", en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Oran du 25 juin au 6 juillet

43e CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO

31 pays confirment leur présence

31 pays ont confirmé leur participation à la 43e édition des championnats d'Afrique de judo (seniors), prévus du 26 au 29 mai à Oran, a annoncé la Fédération algérienne de judo (FAJ) dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. 213 athlètes au total seront présents à cette manifestation, soit 117 messieurs et 96 dames. L'équipe nationale algérienne sera représentée par 9 judokas et 9 judokates. En vue de ce rendez-vous continental, la sélection algérienne de judo (messieurs et dames), a effectué au début du mois de mai un stage en commun avec son homologue française en France. Le rendez-vous africain, que l'Algérie abrite pour la première fois depuis près de deux décennies, aura lieu au niveau du centre de conventions Mohamed-Benahmed à Oran. Il est inscrit dans le programme des compétitions expérimentales "Test Évents", en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM).

Liste des athlètes algériens

Messieurs : Yagoubi Billel (-60 kg), Cherrad Rachid (-66 lgs), Dris Messaoud Redouane (-73 kg), Zourdani Houd (-73 kg), Benazoug Aghiles-Imad (-81 kg), Benamadi Abderrahmane (-90 kg), Bouamar Mustapha Yasser (-100 kg), Hedjala El-Mehdi (-100 kg), Belrekaâ Mohamed Sofiane (+100 kg).

Dames : Rezzoug Imene (48 kg), Aïssahine Faïza (52 kg), Halata Yamina (57 kg), Belkadi Amina (63 kg), Bellakehal Souad (70 kg), Ouallal Kaouthar (-78 kg) Ichallal Louiza (-78 kg), Asselah Sonia (+78 kg), Mammeri Maroua (+78 kg).

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

L'USM Alger confirme

L'USM Alger s'est hissée à la 6e place, au classement général de la Ligue 1 algérienne de football, après sa victoire contre le CS Constantine, en match disputé vendredi après-midi, au stade Omar-Hamadi de Bologhine, pour le compte de la 31e journée, ayant vu le Paradou AC concéder un faux pas dans la course à la 3e place, après sa défaite chez l'US Biskra.

Les Rouge et Noir, qui restent sur une importante victoire dans le grand derby algérois face au MC Alger, l'ont emporté grâce à Benhammouda (53') et Meziane (67'), prenant par la même occasion trois points d'avance sur leur adversaire du jour, avec lequel ils étaient à égalité avant le déroulement de cette 31e journée.
De son côté, le PAC s'est incliné sur un but précoce, signé Adouane à la 20e minute de jeu, et qui le maintient à la 4e place du classement général, avec 50 points, mais avec désormais le sérieux risque de se faire distancer par la JS Saoura (3e), qui accueillera l'Olympique de Médéa samedi à 18 h.
Les péripéties de cette 31e journée se poursuivront samedi et dimanche, avec en tête d'affiche quelques duels des extrêmes, mettant aux prises des clubs de sommet de tableau et des candidats au maintien, notamment, RC Arbaâ - ES Sétif et MC Oran - CR Belouizdad. A suivre également le duel JS Kabylie - WA Tlemcen, qui devrait revêtir une plus grande importance aux yeux des Canaris, qui luttent pour une place qualificative à la Ligue des champions.

GRAND PRIX INTERNATIONAL DE CYCLISME DE LA VILLE D'ALGER

Victoire d'Azzedine Lagab

Le cycliste algérien Azzedine Lagab, sociétaire du Mouloudia d'Alger, a remporté l'édition 2022 du Grand Prix International de la Ville d'Alger, disputée vendredi après-midi, sur une distance de 100 kilomètres, entre Les Anassers et El Madania.
La course s'est déroulée sur un circuit fermé de cinq kilomètres, que les cyclistes ont parcouru 20 fois, et Lagab s'est imposé en 2 heures, 48 minutes et 44 secondes, devant Mohamed-Amine Nehari, de la sélection nationale espoirs, entré en deuxième position, avec un chrono de 2 heures, 51 minutes et 36 secondes, au moment où Nassim Saïdi, l'international algérien de l'équipe Dubaï Police a complété le podium, avec le même chrono que Nehari. Au total, 126 coureur ont pris part à cette course, dont plusieurs étrangers, notamment, de France, de Tunisie, de Libye, d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis.

"La course s'est déroulée dans des conditions relativement difficiles, surtout à cause de la forte chaleur qui a sévit aujourd'hui. Mais je dois reconnaître que mes coéquipiers m'ont bien aidé. C'est ce qui m'a d'ailleurs permis de gérer convenablement les différentes étapes de cette course, pour en sortir vainqueur" a indiqué Lagab à l'*APS*. "*Cette victoire constitue un début encourageant avant le Tour d'Algérie Cycliste, pendant lequel j'espère rester sur ma lancée, et remporter un maximum d'étapes*" a poursuivi le vieux briscard, âgé de 35 ans.
En effet, ce Grand Prix International de la Ville d'Alger a été organisé en ouverture du Tour d'Algérie Cycliste (TAC-2022), prévu en 7 étapes, du 21 au 27 mai courant, entre Alger et Oran.
La première étape de ce TAC-2022 consistera en un prologue de 7,5 kilomètres, prévu le samedi 21 mai, entre Chefa et Blida. Le lendemain, dimanche, aura lieu la deuxième étape, sur une distance de 150 kilomètres, entre Blida et Chlef.
La 3e étape est prévue le 23 mai, sur une distance de 129,2 kilomètres, entre Chlef et Mostaganem, alors que la 4e étape, prévue le lendemain, sera longue de 106 kilomètres, et elle se déroulera entre Mostaganem et Oran.
La 5e étape est prévue le 25 mai, sur une distance de 154 kilomètres à Oran, alors que la 6e étape, prévue le lendemain, consistera en un contre-la-montre individuel de 25 kilomètres à Oran.
La 7e et dernière étape a été programmée le 27 mai et elle consistera en un critérium de la ville d'Alger, sur une distance de 78 kilomètres. Elle se déroulera sur un circuit fermé de 1,3 kilomètre, que les cyclistes devront parcourir 60 fois.

COMMENT TUER SA MÈRE

21h00 W9

Dans la famille Mauret, la matriarche mène la vie dure à ses enfants, pourtant adultes, qu'elle dénigre constamment et qui ne trouvent jamais grâce à ses yeux. Nico, l'aîné, qui entretient toute cette petite famille, la situation est devenue insupportable. Il propose à Ben, son jeune frère pour le moins paresseux, et à Fanny, sa soeur, complètement dépassée, une solution radicale : assassiner leur mère au cours du traditionnel déjeuner du samedi. Ben et Fanny refusent dans un premier temps mais, après avoir essuyé une énième humiliation, ils décident de suivre les plans de Nico. Reste à trouver la bonne méthode pour éliminer leur mère...

DU RIFIFI À PANAME

21h00 C8

Un vieux truand, spécialisé dans le trafic d'or, cherche à venger ses associés décimés par une bande rivale. Mais il lui faut aussi déjouer les pièges de la police qui a réussi à infiltrer son organisation.

LES PLUS BELLES ANNÉES D'UNE VIE

21h00 2

L'ancien coureur automobile Jean-Louis Duroc perd la mémoire, mais se souvient très bien d'Anne, dont il était fou amoureux autrefois. Son fils la convainc de lui rendre visite dans la maison médicalisée où il vit désormais. Quand Anne Gauthier se dirige vers lui, il ne la reconnaît pas. Au fil de leur conversation, il se remémore leur histoire d'amour ainsi que des deux enfants qui couraient sur la plage de Deauville, désormais quinquagénaires...

VIENNA BLOOD - LES CARNETS DE MAX LIEBERMANN

21h00 3

Le comportement soudainement étrange de son neveu, Daniel, pousse Max et Oskar à enquêter sur l'école militaire dans laquelle il étudie. Alors qu'ils se heurtent au mutisme du corps enseignant, Max découvre qu'un jeune élève, Thomas Zelenka, a curieusement trouvé la mort quelques jours avant la crise de Daniel. Selon lui, il y a un rapport évident entre les deux événements. Surtout, il est persuadé que la mort de Thomas est un meurtre. Au moment où l'affaire allait être classée, Max reprend l'affaire à zéro. Mais pour résoudre ce mystère, il devra d'abord surmonter la loi du silence qui règne au sein de l'institution.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LE TRAÎTRE

21h00 arte

Fin des années 80, Tommaso Buscetta, second couteau d'une famille de Cosa Nostra, passe aux aveux devant le juge Giovanni Falcone. Les révélations de l'Homme d'Honneur (en quête de rédemption ou de vengeance ?) vont conduire à 366 arrestations, dont celle du parrain Toto Riina.

TIMBUKTU

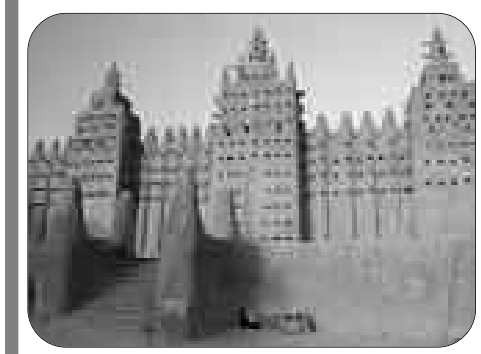

21h00 4

Des djihadistes imposent leur loi tyrannique dans un village situé non loin de Tombouctou. Les habitants subissent, mais tentent de se rebeller à leur façon.

ZONE INTERDITE

21h00 M6

Chaque année en France, les notaires enregistrent plus de 300 000 déclarations de succession. Dans un tiers des cas, les choses tournent mal. Appât du gain, vieilles rancœurs, des familles autrefois unies se déchirent. Avec l'explosion du nombre de foyers recomposés, ces conflits deviennent récurrents.

RIEN À DÉCLARER

21h00 TF1

Janvier 1995, l'Union européenne abolit les frontières et le pire cauchemar de Ruben Vandevoorde, douanier belge ultra zélé et francophobe notoire, se réalise. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le voilà contraint, en guise de sanction pour violence sur un quidam tricolore, de faire équipe avec un confrère du poste frontière d'en face. Contre toute attente, Mathias Ducatel, son ennemi juré, se porte volontaire pour former avec lui la première brigade franco-belge de douane volante.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4510 | Dimanche 22 mai 2022

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03:50
Dohr	12:44
Asr	16:35
Maghreb	19:56
Icha	21:39

ÉQUIPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

LA LISTE DE BELMADI SE RAJEUNIT ?

L'opération du remaniement de l'effectif de l'équipe d'Algérie prend forme à l'approche de la première journée qualificative pour la Coupe d'Afrique 2023. Le sélectionneur des Verts, Djamel Belmadi, aurait pris la résolution de miser sur des éléments plus jeunes pour pallier l'éventuelle non-sélection de certains vétérans.

Selon le journaliste algérien, Bouregaa Benazouz, deux autres jeunes joueurs seraient convoqués par Belmadi pour intégrer le groupe des Fennecs dès le prochain rassemblement. En effet, le latéral gauche du club lusitanien de Boavista, Yanis Hamache, serait sur les petits papiers du sélectionneur national.

Valeur sûre pour le club pensionnaire de la Liga portugaise avec un ratio de 4 buts et 5 passes décisives en 26 matchs, le jeune natif de la cité phocéenne de Marseille pourrait faire partie de l'aventure de la reconstruction de l'effectif de l'équipe d'Algérie, selon le même journaliste.

Le second mandat du coach Djamel Belmadi à la tête de la sélection algérienne pourrait prendre les couleurs de la jeunesse. Mal en point lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations en terre camerounaise, l'attaquant du club helvétique du Lugano FC, Mohamed El Amine Amoura, serait en pole position pour figurer sur la liste de Djamel Belmadi. Une information relayée par le journaliste, Bouregaa Benzazou. Lors de l'exercice courant du championnat suisse, l'ancien attaquant de l'entente de Sétif a inscrit 4 buts en 22 matchs disputés.

En manque d'inspiration, l'attaque algérienne devrait être redessinée prochainement car, le buteur historique de l'équipe d'Algérie, Islam Slimani, devrait raccrocher les crampons avec la sélection algérienne et son compatriote, Baghded Bounedjah, qui ne fait plus l'unanimité devrait être absent pour la seconde fois de la liste de Belmadi.

MACH AMICAL ALGÉRIE-PALESTINE

ACCÈS GRATUIT AU PUBLIC

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a décidé d'offrir gratuitement les tickets du match amical entre l'Algérie et la Palestine.

Le stade du 5-Juillet à Alger accueille, aujourd'hui, un match amical entre l'équipe nationale d'Algérie des moins de 23 ans (U-23) et la Palestine. Cette rencontre attendue se déroulera aujourd'hui à partir de 18 h. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a pris plusieurs dispositions au profit des supporters. Et cela pour assurer une présence en masse lors de ce rendez-vous.

À ce propos, l'entrée au stade du 5- Juillet sera gratuite pour les supporters des deux sélections. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebgag. Des fans de football ainsi que des familles sont attendues pour une grande fête de football. En dehors de son caractère amical, il s'agira de l'ultime test des protégés du sélectionneur national, Noureddine Ould Ali, avant de s'envoler vers la France où ils devront prendre part à la 48e édition du tournoi Maurice Revello, communément appelé Tournoi de Toulon. Ce dernier est prévu du 29 mai au 12 juin au Sud de la France.

Au tournoi de Maurice Revello, les Algériens évolueront dans le groupe C en compagnie de la Colombie, du Japon et des Comores. Les Fennecs entameront la compétition le 31 mai face au Japon, avant de défier la Colombie le 3 juin, puis les Comores le 6 juin prochain. Pour rappel, l'EN U-23 a achevé mercredi dernier son stage de préparation et d'évaluation, entamé le 7 mai au centre technique national de Sidi-Moussa.

Outre le rendez-vous des Bouches-du-Rhône, les U-23 préparent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2023. Le premier tour de ces éliminatoires se jouera du 19 au 27 septembre prochain. Tandis que la phase finale se déroulera entre le 2 et le 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer. Par ailleurs, il sied de souligner que ce tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques 2024 qui se tiendront à Paris.

DÉSORMAIS MAJORITAIRE DANS LES ACTIONS DE FERTIAL

ASMIDAL ANNONCE L'ACQUISITION DES PARTS DE HADDAD

Le groupe industriel Engrais et produits phytosanitaires EPE Asmidal, filiale de Sonatrach, a annoncé la finalisation de l'opération de cession de 17 % du capital de Fertial, appartenant au groupe ETRHB Haddad.

"*Le groupe industriel Engrais et produits phytosanitaires Asmidal annonce la finalisation de l'opération de transfert de propriété à son profit par la direction des Domaines de l'État des parts confisquées par décision de justice, qui appartenaient à Haddad et son complexe ETRHB Haddad dans Fertial, ce qui équivaut à 17 % du capital de la société, portant la part du complexe Asmidal à 51% du total des actions de la société Fertial*", a indiqué hier samedi 21 mai 2022 Sonatrach dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

L'opération d'acquisition de ces parts permet au Groupe Asmidal d'être majoritaire dans Fertial, ce qui lui permettra d'entreprendre les investissements nécessaires pour maintenir les capacités des unités de production ainsi que de les développer pour leur permettre de contribuer au développement de l'économie nationale, en couvrant les besoins du marché national en engrais et en produits chimiques, ainsi que le maintien des emplois. Pour rappel, l'usine d'ammoniac et de produits chimiques à Arzew, et l'usine de phosphates et d'engrais azotés à Annaba, appartenaient au groupe Asmidal.

Ces usines sont entrées en production respectivement en 1970 et 1972, et la société Fertial est le résultat de la fusion de - Fertial Annaba - et - Alzofert Arzew - en 2005 après l'ouverture de son capital la même année, lorsque le partenaire espagnol - Grupo Villar Mir - a acquis 66 % de ses actions, et en 2016 il a cédé 17 % de sa part au groupe ETRHB Haddad.

ATTAQUE MEURTRIÈRE EN SYRIE

Trois morts dans une énième agression sioniste

Des missiles sol-sol israéliens ont fait trois morts et quatre blessés vendredi près de la capitale syrienne Damas, a rapporté samedi l'agence officielle Sana citant une source militaire.

"*L'ennemi israélien a mené une agression (…) qui a tué trois martyrs et fait certains dégâts matériels*", a indiqué la même source.

Les missiles ont été tirés depuis le plateau du Golan illégalement annexé par l'entité sioniste.

Des correspondants de presse à Damas ont dit avoir entendu de fortes explosions.

Un incendie s'est déclaré près de l'aéroport de Damas, où des ambulances ont été vues se ruer vers le site des frappes.

Le 13 mai une frappe similaire a tué 5 soldats, et le 27 avril une autre a fait 10 morts.

Depuis le début de la guerre en Syrie en 2011, l'entité sioniste a mené des centaines de frappes aériennes chez son voisin, ciblant des positions de l'armée syrienne, des forces iraniennes et du Hezbollah libanais.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

8 morts et 427 blessées en 48 heures

8 personnes ont trouvé la mort et 427 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours de ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Chlef avec 2 personnes décédées.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour procéder au repêchage ou à l'évacuation de 8 personnes décédées par noyade, et ce à Tlemcen (3), Mostaganem (3), et à Aïn-Témouchent (2).

Les services de la Protection civile sont, également, intervenus pour repêcher 3 personnes décédées dans des réserves d'eaux dans les wilayas de Djelfa (1), Boumerdès (1), et Souk- Ahras (1).

D'autre part, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 14 incendies urbains, industriels et divers.

La même source déplore, notamment, la destruction de 1.420 palmiers à Timimoun.